



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du 3 juillet 2014
à 18H30 EN MAIRIE
COMPTE-RENDU

Etaient présents tous les membres en exercice à l'exception de :
Hamelin Natacha donne procuration à Lecomte Jean-Marie,
Obled Samuel donne procuration à Sojka David,
Fabrice Suret , Delcourt Véronique, Fache Jean-Luc Darre Myrtille.

Monsieur le Maire ouvre la séance.

1 - Nomination du secrétaire de séance :

Madame Isabelle Traisnel est nommée secrétaire de séance.

2 - Recrutement d'agents en contrat saisonnier pour les accueils de loisirs :

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Vermuse. Elle explique que chaque année, la commune recrute des agents en contrat à durée déterminée pour assurer l'encadrement des enfants accueillis lors des accueils de loisirs d'été.

Il est proposé cette année d'ouvrir sur l'ensemble de la période s'écoulant du 7 juillet au 30 août, 22 postes d'adjoints d'animation et un poste de directeur pour le l'accueil de loisirs du mois d'août.

Les agents seront rémunérés en application de la délibération N° 201 4 – C1-04 -0018 du 11 avril 2014.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité ces recrutements.

3 - Fonds "Public et territoire - Forum Jeunesse" – demande présentation du projet auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Pas-de-Calais

Monsieur Lelong indique que la nouvelle équipe municipale souhaite développer le secteur jeunesse pour les années à venir. Pour cela, elle envisage, au cours de l'année 2014-2015, de participer à l'appel à projets Fonds "Public et territoire" en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales du Pas-de-Calais. Le projet consistera à mener des actions de sensibilisation des jeunes afin de les mobiliser et constituer un groupe « porteur de projets ». Celui-ci travaillera sur l'élaboration d'un projet culturel, sportif, de prévention et d'information (ex : Forum Jeunesse).

Cette action a pour objectifs :

- de permettre aux jeunes de découvrir leur territoire,
- de favoriser la rencontre des jeunes,
- d'entrer dans une démarche de prévention,
- de responsabiliser les adolescents.

Elle peut bénéficier d'un co-financement à hauteur de 80% par la CAF, sur présentation d'un dossier.

Monsieur Godsens demande si le Forum des Associations sera repris dans ce cadre.

Monsieur le Maire indique que oui. Violaines est la seule commune qui a sollicité la CAF pour ce projet. Une enveloppe de 400 000 € est à partager sur les projets de ce type. Il ajoute que cela est lié avec les TAP.

Madame Watteliez ajoute que cela permet de travailler avec la jeunesse de la commune hors animations.

Monsieur le Maire indique qu'à compter de septembre un pôle animation jeunesse sera créé.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette demande de subvention.

Communications du Maire - Article 2122-22 délégations du Conseil au Maire Signature des marchés adaptés :

Décision	Objet	Titulaire	Montant
2014-0006 Du 24 juin 2014	Convention d'occupation de l'école Les Roses pour les Accueils de Loisirs d'été	CLSH	NEANT

Madame Watteliez indique que le règlement à la semaine a permis de lisser les inscriptions sur les deux centres. Cette année les projets seront montés sur les deux centres.

Monsieur Bonvarlet demande si des enfants font les deux centres.

Les TAP sont adoptés en conseil de classe. Le dossier a été envoyé à l'inspection académique.

Monsieur Delannoy travaille sur le transport scolaire.

Madame Watteliez indique qu'il est fait appel aux bénévoles pour les TAP.

Monsieur Bonvarlet souhaite savoir si les intervenants doivent avoir une formation spécifique et s'ils sont seuls.

Madame Watteliez indique que ces intervenants sont avec les animateurs, ils ne sont jamais seuls.

Monsieur le Maire ajoute que deux animateurs ont été titularisés aujourd'hui. Ils travailleront 30h hebdomadaires, à compter de septembre. Un nouveau poste sera également ouvert.

En ce qui concerne une ouverture de classe, un bilan est fait régulièrement Monsieur Charlot, directeur académique, doit être rencontré la semaine prochaine.

Monsieur le Maire indique que la moyenne pour l'instant de 30,72 élèves par classe.

En ce qui concerne la navette les personnes s'inscrivent toujours. Un récapitulatif est en cours.

Monsieur Lelong fait un point sur les jobs. Ils sont employés sur le nettoyage des rues et des locaux. Il y aura aussi de la peinture, tant en voirie que dans des locaux. D'autres renforcent les services administratifs. 64 jeunes se sont inscrits pour ces emplois.

Monsieur le Maire indique qu'un Karcher a été acheté pour le nettoyage extérieur.

Monsieur Lelong ajoute que le parking sur la place sera redessiné.

Monsieur Lecomte demande si le ralentisseur de la rue de l'Etang sera réétudié.

Monsieur Lelong indique que si cela doit être fait ça le sera.

Monsieur Bonvarlet indique que pour les festivités du 14 juillet, 374 personnes sont inscrites. Seules 400 inscriptions pourront être prises en compte.

La séance est levée à 18h55.